



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Mission de la stratégie et des systèmes d'information</p> <p>Adresse : 1 ter avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Dominique VIRGILI Tél : 01 49 55 42 14 Fax : 01 49 55 56 17</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGER/MSSI/N2010-2029</b></p> <p><b>Date: 17 mars 2010</b></p>
--	---

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche  
à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux de la  
formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements  
publics et privés

Date de mise en application : **immédiate**  
Nombre d'annexe : 1

**Objet : Accompagnement du brevet de technicien supérieur agricole rénové « production horticole»**

**Résumé :** information sur les dates et les modalités de la session de formation destinée à l'accompagnement des équipes pédagogiques pour la mise en œuvre du brevet de technicien supérieur agricole « Production horticole» rénové

**Mots-clés :** BTS Production Horticole rénové - accompagnement – mise en œuvre

Destinataires	
<p><b>Pour exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche</li><li>• Directeurs de l'agriculture et de la forêt</li><li>• Services régionaux de la formation et du développement</li><li>• Services de la formation et du développement</li><li>• Établissements d'enseignement public supérieur du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche</li><li>• Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole</li><li>• Inspection de l'enseignement agricole</li><li>• Unions nationales fédératives d'établissements privés</li></ul>	<p><b>Pour information :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Administration centrale</li><li>• Organisations syndicales de l'enseignement agricole</li><li>• Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public</li></ul>

## 1. Organisation de la session

Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques de l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place du Brevet de Technicien Supérieur Agricole option PH (Production Horticole) et d'en préciser les modalités.

Sont conviées à cette action de formation deux personnes par établissement concerné : un coordonnateur de la filière BTSA et un représentant de l'équipe de direction chargé de l'organisation du temps et de l'animation pédagogique.

Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation pour une même option seules deux personnes seront retenues.

Sont également conviés les Président et Présidents Adjoints du jury et la personne responsable de l'organisation de l'examen du BTSA PH.

La session se déroulera du :

**Lundi 31 mai 2010 (14h)**

**au**

**Mercredi 2 juin 2010 (12h)**

A l'adresse suivante :

**Centre Vacantiel de l'Epervière  
Chemin de l'Epervière  
26000 Valence  
Tel : 04 75 42 32 00**

L'organisation, l'animation et le pilotage de la session sont assurés par l'ENFA, établissement national d'appui chargé de l'accompagnement des renouvellements des diplômes, l'inspection de l'enseignement agricole (IEA), le Bureau des Formations de l'Enseignement Supérieur (BFES) de la Sous Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SDESR), la Mission de la Stratégie et des Systèmes d'Information (MISSI) venant en appui.

## 2. Programme de la session

### **1<sup>ère</sup> demi-journée (grand groupe)**

- enjeux, objectifs, organisation, changements apportés par la rénovation, prise en compte des résultats des consultations ;
- commentaires des documents parus ;
- réponse aux questions.

### **2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> demi-journées (ateliers)**

- travaux de groupe sur des thèmes prédéfinis : démarche de mise en œuvre des nouveaux référentiels, mise en œuvre du module M11, la formation en milieu professionnel, évaluation...

Les modules du tronc commun ne feront pas l'objet d'un travail spécifique lors de cette session. Chaque atelier donnera lieu à une « production de ressources ». Sous ce terme, il faut entendre que le contenu des échanges des ateliers sera capitalisé par l'ENFA dans un document (prise de notes), qui après validation par l'inspection sera mis à la disposition des équipes pédagogiques, via « [preavert.chlorofil.fr](http://preavert.chlorofil.fr) ». La production de ressources relève d'une action du système national d'appui confiée à l'ENFA.

#### 4<sup>ème</sup> demi-journée :

- restitutions des ateliers et discussion ;
- réponse aux questions ;
- organisation de l'accompagnement ;
- recensement des besoins de formation.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements, mais aussi, après la session, les relais d'information et d'animation dans leur établissement.

### 3. Modalités pratiques d'inscription :

#### Pour les personnels de l'enseignement public :

Les inscriptions s'effectuent uniquement par internet et par les établissements sur le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action

Code action session BTSA PH : 530444/1

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

Clôture des inscriptions le **23 avril 2010**.

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).

#### Pour les personnels de l'enseignement privé :

Une fiche d'inscription est jointe en **annexe 1**, elle est à retourner auprès de sa fédération.

Chaque fédération devra retourner **le 23 avril 2010 au plus tard**, par envoi groupé, et en numérique par scan (de préférence) sur la messagerie [formation-continue.enfa@educagri.fr](mailto:formation-continue.enfa@educagri.fr) l'ensemble des bulletins d'inscription des agents qui participeront à la session.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).

**Annexe jointe** : annexe n°1 : « Fiche d'inscription » pour les établissements relevant de l'Enseignement Agricole Privé.

L'Adjointe au Chef de la Mission de la stratégie et  
des systèmes d'information

Véronique LE GUEN

Dossier suivi par : Hélène BEILLOUIN-CHARRAUD  
Téléphone : 05.61.75.34.02  
Mél : [helene.beillouin-charraud@educagri.fr](mailto:helene.beillouin-charraud@educagri.fr)

**BTSA :  
Fiche d'inscription**

<p><b>NOM :</b></p> <p>Prénom :</p> <p><b>Date de Naissance :</b> (à renseigner obligatoirement)</p> <p>Catégorie :</p> <p>Grade :</p> <p>Mél Professionnel (obligatoire):</p>	<p><b>Établissement :</b> <i>Adresse (postale exacte) :</i></p> <p>Fax :</p> <p>Mél Établissement (obligatoire) :</p> <p><b>Fédération :</b></p> <p>Adresse :</p> <p>Tél. :</p> <p>Fax :</p>
<p><b>Vous êtes :</b></p> <p>Directeur adjoint <input type="checkbox"/></p> <p>Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/></p> <p>Enseignant <input type="checkbox"/></p> <p>Autre <input type="checkbox"/></p> <p><b>Motivations de la demande :</b></p> <p>Développement personnel <input type="checkbox"/></p> <p>Compétences professionnelles <input type="checkbox"/></p> <p>Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/></p> <p>Nouveaux programmes <input type="checkbox"/></p>	<p>Structure organisatrice de l'action : <b>ENFA Toulouse</b></p> <p>Code de l'action (N°SAFO) : 530444/1</p> <p>Intitulé : <b>BTSA PA (Production Horticole)</b></p> <p>Date : <b>du 31/05/2010 (14 heures) au 02/06/2010 (12 heures)</b></p> <p>Lieu : <b>Centre Vacancier L'Épervière – 26000 VALENCE</b></p>
<p><b>Avis du Directeur de l'établissement</b></p> <p>Favorable <input type="checkbox"/></p> <p>Défavorable <input type="checkbox"/></p> <p>Motif du refus :</p> <p>Date :</p> <p>Signature et cachet :</p>	<p><b>Visa de la fédération</b></p> <p>Date :</p> <p>Signature et cachet :</p>